



Etat sécheresse :

Aucun

Vigilance

Alerte

Alerte renforcée

Crise

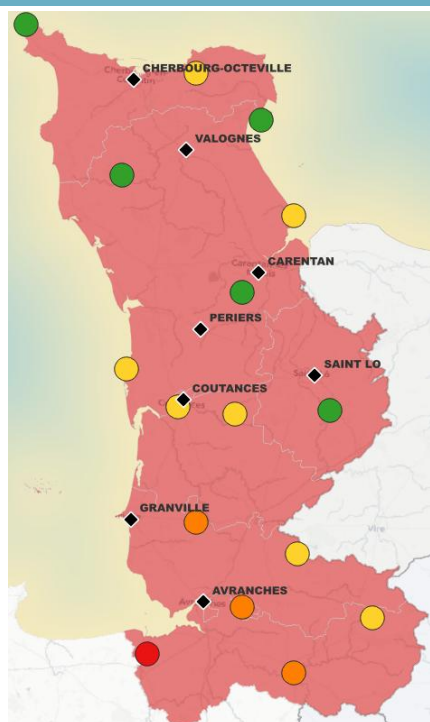
La Minute Ressource

du 26 août 2026



Pluviométrie

Du 23/07 au 23/08

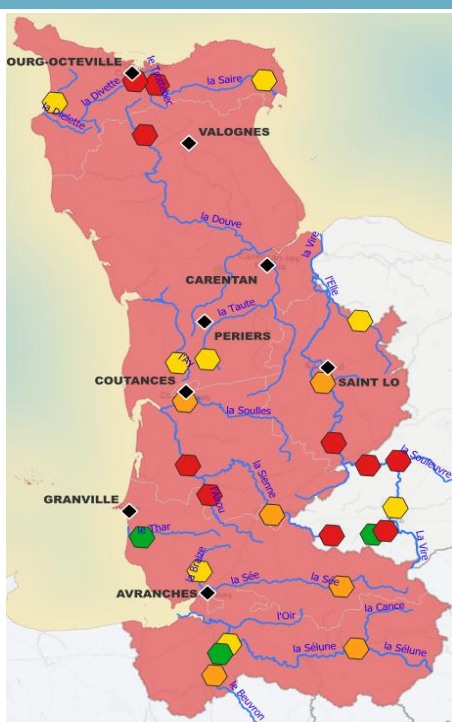


Sur les 30 derniers jours, la **sécheresse, sévère à extrême, est installée sur l'ensemble du territoire.**

Les précipitations de la semaine passée se sont plutôt localisées sur le centre et le Nord du département permettant l'atteinte des normales sur les 30 derniers jours. Le sud du département et d'une manière générale le mois d'août restent cependant très déficitaires.



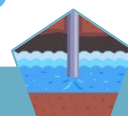
Débits des cours d'eau (24/08)



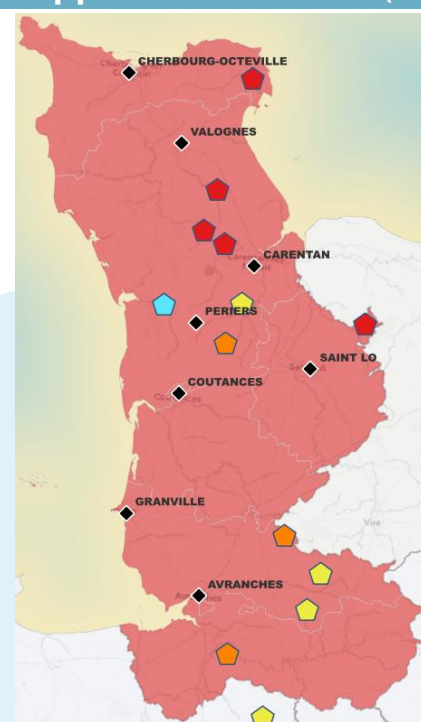
La situation reste très dégradée sur l'ensemble des cours d'eau du département.

Face au déficit de pluviométrie et aux températures élevées depuis 3 mois, les débits très bas sont majoritaires sur le département.

La situation est plus critique que lors de la sécheresse de 2022 pour de nombreux cours d'eau.

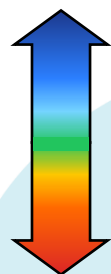


Niveaux des nappes souterraines (25/08)



La situation se dégrade avec une vidange qui se poursuit.

Les niveaux sont majoritairement modérément bas à très bas et sont inférieurs à ceux de 2022 y compris pour les aquifères du centre manche qui ont une plus grande inertie.



Niveau très haut

Niveau haut

Niveau modérément haut

Normal

Niveau modérément bas

Niveau bas

Niveau très bas

Tendance d'évolution



La situation hydrologique continue de se dégrader.

Malgré les précipitations de la semaine passée et une baisse des températures, la situation reste toujours extrêmement critique pour les ressources en eau superficielles et souterraines.

La baisse des nappes et du débit des cours d'eau se poursuit, dans un contexte de situation de **CRISE SECHERESSE** sur l'ensemble du département, où les restrictions d'usage de l'eau sont toujours en vigueur. Dans cette situation inédite, plus que jamais, les usagers sont appelés à réduire leur consommation pour préserver les ressources.

Retrouvez toute l'actualité du SDeau50, le suivi de l'état des ressources en eau, et le guide des gestes éco-citoyens pour préserver et économiser les ressources en eau, sur le site internet www.sdeau50.fr et sur la page Facebook du Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche

Sources :



MÉTÉO FRANCE



imageau



brgm

Associations pour une Terre saine

PRÉFET DE LA MANCHE

Chantal FLOCHET



Etat sécheresse :

Aucun

Vigilance

Alerte

Alerte renforcée

Crise

La Minute Ressource

du 26 août 2026

CRISE SÉCHERESSE

Des mesures de restrictions sont à respecter :



Le lavage des façades, terrasses, toitures et trottoirs est **interdit** sauf impératif sanitaire ou de sécurité.



La réalisation et mise en service de nouveaux forages, pompages et retenues d'eau à d'autres usages que l'alimentation en eau potable est **interdite**.



Le lavage des véhicules (voitures, motos, bateaux etc.) est **interdit**.



Les loisirs nautiques sont **interdits** (sauf sur 9 tronçons)*. La pêche est **interdite** sur les cours d'eau de première catégorie.



L'arrosage des pelouses, massifs de fleurs est **interdit**.



L'arrosage des potagers est autorisé entre 20h00 et 9h00.



Interdiction du remplissage de tous types de plans d'eau.



Le remplissage des piscines est **interdit**.



Tous les types de travaux en rivière sont **soumis à accord préalable** du service de police de l'eau.

*Consultez l'arrêté préfectoral n° DDTM-SE-133 du 29 juillet 2026 pour plus d'informations